
Programme de Formation

Piloter la santé et la sécurité au travail : rôle, obligations et management de la prévention

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Responsables ou référents santé et sécurité nouvellement désignés ou en poste, managers opérationnels, chefs d'équipe ou toute personne amenée à piloter, coordonner ou animer une démarche de prévention des risques professionnels au sein de son organisation.



Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux humains, juridiques et organisationnels liés à la santé et à la sécurité au travail.
- Analyser les situations de travail afin d'identifier, hiérarchiser et maîtriser les risques professionnels.
- Structurer et piloter une démarche de prévention conforme aux obligations réglementaires.
- Mettre en œuvre un système de management de la prévention orienté amélioration continue.
- Déployer des actions favorisant une culture durable de prévention et d'engagement collectif.



Description

Jour 1

Matin : Comprendre les enjeux de la santé et de la sécurité au travail

Panorama des accidents du travail et des maladies professionnelles : tendances et indicateurs clés.

Impacts humains, économiques et organisationnels pour l'entreprise.

Rôle, missions et responsabilités du responsable santé et sécurité.

Identification des acteurs internes et externes de la prévention (instances représentatives, services de santé au travail, autorités de contrôle).

Après-midi : Cadre réglementaire et responsabilités

Fondements juridiques applicables à la santé et à la sécurité au travail.

Responsabilités civiles et pénales des acteurs.

Obligations de l'employeur et principes généraux de prévention.

Obligations administratives et périodiques (locaux, suivi médical, information et formation des salariés).

Organisation de la veille réglementaire.

Jour 2

Matin : Évaluer et hiérarchiser les risques professionnels

Distinction entre danger, exposition, risque et dommage.

Méthodes d'analyse et de hiérarchisation des risques.

Construction et structuration du document d'évaluation des risques professionnels.

Suivi, mise à jour et traçabilité des actions.

Après-midi : Prévenir les risques spécifiques et situations complexes

Facteurs psychosociaux : identification, prévention et outils d'évaluation.

Troubles musculo-squelettiques et pénibilité : principes ergonomiques et mesures de prévention.

Risques liés aux interventions d'entreprises extérieures : coordination, plans de prévention et protocoles spécifiques.

Gestion des situations d'urgence et des événements indésirables.

Jour 3

Matin : Structurer un système de management de la prévention

Principes de l'amélioration continue (cycle PDCA).

Fondements d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Présentation de référentiels de management reconnus (dont ISO 45001).

Définition de la politique, des objectifs et des indicateurs de performance.

Après-midi : Développer une culture de prévention durable

Niveaux de maturité d'une culture de prévention.

Facteurs organisationnels et humains influençant les comportements.

Posture, leadership et exemplarité managériale.

Outils d'animation et de communication pour mobiliser les équipes.



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

- Notre approche pédagogique repose sur une alternance entre apports théoriques opérationnels et mises en pratique directement issues du contexte professionnel des participants.
- Chaque thème traité s'appuie sur des études de cas concrets et des exercices pratiques, conçus spécifiquement à partir des situations réelles rencontrées dans l'environnement professionnel des stagiaires.
- Nos méthodes favorisent l'adaptation aux besoins de chaque participant afin d'optimiser leur engagement et leur apprentissage.
- L'animation privilégie une pédagogie active, favorisant les échanges, l'analyse réflexive des pratiques et une adaptation continue aux réalités professionnelles des participants.



Moyens et supports pédagogiques

- Des supports pédagogiques numériques adaptés au contexte professionnel sont remis aux participants.
- Dispositifs pédagogiques variés sont mobilisés tout au long de la formation (études de cas, exercices pratiques, travaux en sous-groupes, mises en situation, jeux pédagogiques) favorisant l'apprentissage actif, collaboratif et l'appropriation des contenus.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Un QCM est réalisé en début et en fin de formation afin d'évaluer l'évolution des connaissances.
- Le suivi des stagiaires est assuré tout au long de la formation à travers des ateliers pratiques, des mises en situation et des échanges permettant d'évaluer leur participation et leur progression.

Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, ou si vous rencontrez une difficulté pouvant impacter votre participation à la formation, n'hésitez pas à nous contacter. Nous étudierons ensemble les aménagements ou adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles à mettre en place pour vous accompagner dans les meilleures conditions.